

**HORAIRES :**

Les élèves devront être présents à **18h30 le dimanche 31 mars 2019** devant l'entrée du collège pour que nous ayons le temps de ranger les bagages et faire les dernières vérifications avant le départ.

Le départ est prévu vers 19h00.

Les élèves seront accompagnés par Mme LETORT Cécile, Mme CHARON Sandrine, Mme MALLET Audrey et Mr MENAN David.

Le retour s'effectuera le **vendredi 05 avril 2019 vers 11h00** devant l'entrée du collège.

Le programme, avec des horaires précis, sera distribué à chaque élève et devra être inséré dans un porte-vue avec les documents accompagnant les visites.

**PAPIER D'IDENTITE - CARTE EUROPENNE D'ASSURANCE MALADIE**

La **carte d'identité** ou le **passport** ainsi que la **carte européenne d'assurance maladie** doivent être remis à la vie scolaire le **vendredi 22 mars 2019 au plus tard**. Ces documents seront conservés par les professeurs accompagnateurs pendant toute la durée du séjour et rendus aux élèves au retour.

**VISITES**

Afin de faciliter certaines visites, les élèves pourront être mis en groupes sous la responsabilité d'un accompagnateur. Nous rappelons que chacun doit se conduire d'une manière responsable, avec correction et politesse, en prêtant attention aux personnes lors des visites (guides et autres visiteurs).

**REPAS**

- Pour le **dimanche 31 mars au soir**, chacun doit prévoir un **pique-nique**. Il sera pris durant une pause sur la route.
- Pour le **lundi 01 avril**, chacun doit prévoir le **petit déjeuner** et le **pique-nique** du midi.

Remarque : Nous sommes pris en charge par les familles à partir du lundi soir.

**COMMUNICATION FAMILLE - PROFESSEURS**

Dès notre arrivée en Espagne, nous préviendrons le collège qui déposera un message sur e-lyco dans la matinée.

Durant notre séjour, si nous disposons d'une connexion internet, nous pourrions également déposer sur e-lyco des messages et des photos. Si ce n'est pas le cas, un bulletin sera laissé chaque jour sur une messagerie vocale disponible 24 heures sur 24. Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités pour y accéder (numéro de téléphone et code du voyage).

En cas d'urgence uniquement, vous pourrez contacter le collège qui transmettra votre appel aux accompagnateurs.

- Pour téléphoner :*
- De la France vers l'Espagne : composer 00 34 + le numéro à 9 chiffres
  - De l'Espagne vers la France : composer 00 33 + le numéro sans le 0

## BAGAGES

Prévoir 3 sacs :

- Un sac de voyage ou une valise pour vos vêtements, affaires de toilette, réveil, dictionnaire, ... Ce sac sera mis dans la soute du car pendant tout le voyage et sera donc inaccessible jusqu'au lundi soir. Le linge ne sera pas lavé par la famille d'accueil mais n'emportez pas trop de vêtements quand même. La famille ne fournit pas les serviettes de toilette mais elle fournit les draps et couvertures.
- Un sac à dos (à garder avec vous) pour vos pique-niques, petite trousse de toilette, médicaments, vêtement de pluie, pull ou sweat, porte-vue avec les documents accompagnant les visites, ...
- Un petit sac (à garder avec vous) pour votre appareil photo, argent de poche, ...

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Argent de poche** : Chaque famille est libre de donner ce qu'elle veut pour le shopping. Cependant, soyez vigilants en ce qui concerne les sommes allouées, l'argent de poche emporté restant sous votre seule responsabilité (*30 € maximum*).
- **Cadeau à la famille** : Il n'est pas obligatoire d'offrir un petit cadeau à la famille, chacun est libre à cet égard mais le geste fait toujours plaisir et peut aussi permettre d'engager la conversation (*les bouteilles d'alcool sont interdites*).
- **Vêtements** : Prévoyez de bonnes chaussures de marche ou des chaussures dans lesquelles vous êtes à l'aise car nous marcherons beaucoup.
- **Médicaments** : Prévoyez les médicaments nécessaires pour la semaine et emporter l'ordonnance ou sa photocopie.
- **Téléphones portables** : **Ils doivent être éteints et hors de vue durant la journée. Les tablettes sont interdites !**  
Pour rappel :  
La loi relative à l'encadrement du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire a été publiée le 3 août 2018. L'article L.511-5. précise que « l'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte. »
- **Dans les familles** : Ne vous « enfermez » pas dans votre chambre mais essayez de parler de diverses choses (*pourquoi ne pas emporter quelques photos de votre famille ou de votre région pour engager la conversation ?*). Goûtez la nourriture préparée par votre famille d'accueil et si vous n'aimez vraiment pas, dites-le poliment à vos hôtes. Rangez votre chambre avant de partir, faites votre lit et ne laissez rien traîner.

**N'oubliez pas que c'est un séjour linguistique dont vous devez tirer un maximum de profit.**

**Le comportement, la bonne humeur et l'intérêt de chacun contribueront à la réussite de ce séjour.**

Les professeurs accompagnateurs.  
Le chef d'établissement, Mme FLANDRE.